

Bulletin interne de prévision régionale du 08/02/23 à destination des Préfectures et des services concernés

Situation en cours :

Un dépassement du seuil d'Informations et de Recommandations en PM10 est prévu pour la journée de demain (09/02/23) dans le département de l'Ille et Vilaine et particulièrement au niveau de l'agglomération rennaise.

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Département	Polluant	Niveau constaté HIER	Niveau prévu AUJOURD'HUI	Niveau prévu DEMAIN	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour AUJOURD'HUI	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour DEMAIN	Commentaires
Côtes d'Armor (22)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Finistère (29)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Ille-et-Vilaine (35)	PM10	Néant	Néant	> Seuil Information Recommandation	Aucune procédure	INFORMATION RECOMMANDATION	Dépassement prévu dans l'agglomération rennaise
Morbihan (56)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné

NOTA

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h

Contact Air Breizh : 02 23 20 90 90

Destinataires de ce bulletin : selon liste des arrêtés préfectoraux